

**PCB SA**  
**Rue Carli 17/19 – 1140 Bruxelles**  
**Numéro d'entreprise 0403 085 181**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2009**  
**RÉUNIE AU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PCB À 15 HEURES**

L'an deux mille neuf, le 20 mai, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

**BUREAU**

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Claude CASTELLS, qui désigne comme Secrétaires, Mesdames Francine VANDERSTRICHT et Marie-Claude DUJARDIN.

L'Assemblée choisit comme deux scrutateurs :

- Monsieur CHARLES
- Monsieur VAN ACKER

**COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE**

Une liste des présences, indiquant les noms et adresses de tous les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions inscrites au nom de chacun d'eux, est établie par le bureau, signée par chacun des membres et figure en annexe.

Actionnaires	12	présents ou représentés
Nombre d'actions	5 079 928	sur 5 596 520 actions

Conformément à l'article 533 du Code des sociétés, les convocations contenant l'ordre du jour, ont été faites par des annonces insérées dans :

1. Le Moniteur belge du 16 avril 2009
2. Le journal « L'ECHO » du 16 avril 2009

ainsi que par courrier adressé à chacun de nos actionnaires nominatifs, administrateurs et au commissaire.

Le Président déclare que les actionnaires se sont conformés aux dispositions de l'article 14 des statuts pour assister à la présente assemblée.

Le capital s'élève actuellement à 20.176.000 euros représenté par 5.596.520 actions sans désignation de valeur nominale.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'ASSEMBLÉE**

L'Assemblée se déclare valablement constituée et constate qu'elle peut valablement statuer sur les points de l'ordre du jour.

**EXPOSÉ DU PRÉSIDENT**

Après un mot de bienvenue, le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour.

MCD 

1/8

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice 2008,

### **2. Comptes annuels**

Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2008 et de reporter le résultat à nouveau,

### **3. Décharge aux administrateurs**

Proposition de donner décharge aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2008,

### **4. Décharge au commissaire**

Proposition de donner décharge au commissaire en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2008,

5. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés 2008,

### **6. Renouvellement du mandat d'administrateur de la société OCP**

Proposition de renouveler le mandat d'administrateur la société **OCP** sise 2 Rue Galien 93400 Saint-Ouen (France) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 550 200 182 représentée par Monsieur Pascal FOURNIER MONTGIEUX venant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, pour un mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010.

## DISCUSSION

Après avoir commenté les résultats consolidés et ceux de PCB SA, une discussion s'engage et des questions sont posées auxquelles les membres du Conseil d'administration et le commissaire répondent.

En outre, Monsieur Fournier Montgieux donne lecture des réponses apportées par le Conseil d'administration (cf. lettre du Président du 20 mai 2009 annexée) aux questions posées par écrit par Monsieur Charles dans son courrier du 14 mai 2009 (cf. annexe).

Après discussion, le Président propose que l'on passe au vote des résolutions :

## VOTE

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 et de reporter le résultat à la perte reportée.

Pour :	5	actionnaire(s) représentant	4 862 121	actions
Contre :	4	actionnaire(s) représentant	60 260	actions
Abstentions :	3	actionnaire(s) représentant	157 547	actions

*m qd u*

*2/8*

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne par vote spécial décharge aux Administrateurs en fonction au cours de l'exercice 2008.

Pour :	5	actionnaire(s) représentant	4 862 121	actions
Contre :	4	actionnaire(s) représentant	60 260	actions
Abstentions :	3	actionnaire(s) représentant	157 547	actions

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne par vote spécial décharge au Commissaire en fonction au cours de l'exercice 2008.

Pour :	5	actionnaire(s) représentant	4 862 121	actions
Contre :	0	actionnaire(s) représentant	0	actions
Abstentions :	7	actionnaire(s) représentant	217 807	actions

Quatrième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société **OCP** sise 2 Rue Galien 93400 Saint-Ouen (France) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 550 200 182 représentée par Monsieur Pascal FOURNIER MONTGIEUX venant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, pour un mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour :	9	actionnaire(s) représentant	4 922 381	actions
Contre :	0	actionnaire(s) représentant	0	actions
Abstentions :	3	actionnaire(s) représentant	157 547	actions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 00 et le présent procès-verbal ainsi que ses annexes sont signés par le bureau de l'Assemblée.

Claude CASTELLS Président 	Francine VANDERSTRICHT et Marie-Claude DUJARDIN Secrétaires  
Monsieur CHARLES Scrutateur 	Monsieur VAN ACKER Scrutateur 

*Je justifie mes votes "non" par les conflits d'intérêt  
vojinis l'attent.*

*[Signature]*






*mc*

*3/8*

**PCB SA**  
**Rue Carli 17-19 - 1140 Bruxelles**  
**Numéro d'entreprise 0403 085 181**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**  
**RÉUNIE AU SIÈGE SOCIAL RUE CARLI 17/19 - 1140 BRUXELLES**  
**LE 20 MAI 2009 À 15 HEURES**

**LISTE DES PRESENCES**

Nom et adresse	Nom du représentant ou du porteur de la procuration	Nombre d'actions	Signature
<b>BRUGEFI INVEST HOLDING SA</b> 1 rue de la Chapelle 1325 LUXEMBOURG	P. Fournier Montgieux, Président	<b>2 314 241</b>	
<b>OCP</b> 2 rue Galien 93587 SAINT-OUEN Cedex	Claude Castells, Président	<b>2 542 694</b>	
<b>M. P. CHARLES</b> Rue hubert Krains, 5 4317 FAIMES		<b>35 000</b>	
<b>M. D. CHARLES</b>	Philippe CHARLES	<b>23 000</b>	
<b>M. J. GRIES</b> Avenue Maréchal Ney, 15 1410 WATERLOO		<b>110 215</b>	
<b>Association de défense des actionnaires minoritaires</b> Avenue Maréchal Ney, 15 - 1410 WATERLOO		<b>46 832</b>	
<b>M. H. FRIEDMAN</b> Avenue du Sobosch, 51 à 1080 BRUXELLES	<i>SCHAUTBOSCH</i>	<b>500</b>	
<b>M. J. VAN ACKER</b> Renbaanstraat, 4 9000 GENT		<b>825</b>	
<b>M. Daniel SLABBAERT</b> Chemin du Stecq, 2 1420 MALMEDY	<i>Philippe</i> CHARLES	<b>1 010</b>	
<b>M. JM. GOTTEAUX</b> Rue des sports, 43/5 6000 CHARLEROI	Philippe CHARLES	<b>1 250</b>	



*mco* 

<b>M. F. ADAM</b> Chemin du Lefa, 17B 4960 MALMEDY		<b>3 861</b>	<i>Jolain</i>
<b>SOFINVEST SA</b> (Jean-François DELPLACE) Chemin vert, 6 6120 NALINNES		<b>9 500</b>	
<b>HERSTHOLDING NV</b> (Kristoff VAN HOUTE) Herststraat, 25 1761 BORCHTLOMBEEK		<b>500</b>	<i>K</i>
<b>UITGEVERSBDRIJF DE TIJD</b> Posthoflei, 3 Bus 9 2600 BERCHEM		<b>1</b>	
<b>M. X. SERVAIS</b> Rue des Fougères,13 7500 TOURNAI		<b>1</b>	
<b>EDITECO SA</b> Rue de Birmingham, 131 1070 BRUXELLES		<b>1</b>	
<b>M. P. NUOTATORE</b> Kosterstraat, 127 1831 DIEGEM		<b>1</b>	
<b>DEMINOR SA</b> Avenue de Béco, 68 1050 BRUXELLES		<b>1</b>	
<b>SOFIBRA AG</b> Waagasse, 5 CH - 5001 ZURICH		<b>100</b>	
<b>ADMENTA France</b> 2 rue Galien 93587 SAINT-OUEN cedex		<b>100</b>	

*Q* *K*

*u*

*mcp* *K*

*S/8*

→ FAX : 02/244 16 78 (??) dans le vide vers 18h (??)  
76 (??) 2<sup>e</sup> envoi vers 20h!!  
72 3<sup>e</sup> envoi le 15/05 à 9h18

Ph. CHARLES , ingénieur ,  
Rue Hubert Krains , 5  
4.317 FAIMES

Faimes , ce 14 mai 2009

Au Conseil d' Administration de PCB  
Rue Carli , 17  
1140 . BRUXELLES .

Objet : Questions et suggestions en vue de l'AG du 20 mai 2009 .

Messieurs les Administrateurs ,

Comme signalé à Mr J.M. LIMPENS , je précise mes questions et suggestions . Elles se rapportent essentiellement à la grande distorsion entre l'amélioration très nette en trois ans des résultats et bilans de PCB et l'évolution en sens inverse de la cotation du titre en Bourse . La Société PCB pâtit toujours d'une mauvaise réputation auprès de la presse financière , justifiée par une très mauvaise communication , plus que par les ratios actuels qui sont franchement bons . Cette communication devrait pouvoir être améliorée ....

Questions : ■ quid de la « promesse » d'un dividende endéans les trois ans ( TIJDT : 18/05/06 ) , après annulation des pertes reportées , ce qui est bien le cas ,

- quid du solde de dividende 2008 annoncé par Pharma Belgium en 12/08 ,
- quid d'un rachat de ses titres par « le groupe » ... ( p. 26 du rapport ) ,
- quid des contrats de location avec Sambria et Ostend Pharma : quels sont les engagements aux bilans ou hors bilans de PCB et/ou Pharma Belgium à ce sujet ,
- quid des frais élevés d'assistance informatique facturés par ... OCP... !! Quelle rentabilité ? ..... ou est-ce une opération GAIN bis ?

Suggestions : ■ payer sans tarder un acompte de dividende 2009 pour confirmer les grandes améliorations réalisées dans la gestion de la Société et tenir les « promesses » ,

- prévoir une AG spéciale pour entériner le rachat de ses titres par PCB : seul moyen de mettre tous les actionnaires sur le même pied face à la cotation ,
- n'envisager une fusion avec Sambria , Ostend Pharma et/ou Pharma Partners - qui payent inutilement des frais de gestion et des impôts !! -

*Handwritten signatures and initials in blue ink.*

*Handwritten signature in blue ink.*

*Handwritten signature in blue ink.*

*Handwritten number 6/8 in blue ink.*

qu' en toute équité vis à vis des minoritaires de PCB . L' appel à un expert extérieur s' imposerait , ainsi que la confrontation de celui-ci avec les points de vue des minoritaires . Les cash-flows futurs générés par les divers acteurs à la fusion nous paraissent la méthode la plus appropriée .

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente lettre , et les réponses que vous voudrez bien lui accorder , au PV de l' AG du 20 mai 2009 .

Je vous prie de bien vouloir agréer , Messieurs les Administrateurs , l' expression de mes meilleurs sentiments .



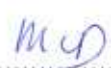
Ph . CHARLES .

P.S. :

① Je viens de lire votre dernière « déclaration intermédiaire » à fin mars 2009 . Les chiffres sont loin d' être trop mauvais par ce temps de crise ... mais ils ne font que renforcer ma suggestion de mettre en œuvre , au plus vite , les moyens pour que PCB SA puisse racheter ses propres titres .... Depuis juin 2008 , pas moins de 10 % des titres , déclarés comme étant dans le public , ont fait l' objet d' échanges en bourse à des cours inférieurs à 4,00 euros et allant jusqu' à 1,08 euros ... !!!

② *Merci d' accuser réception du présent FAX .*

*cc: (par courriel) → M<sup>r</sup> J M. Lempereur.  
M<sup>r</sup> Luc Mourrens.  
M<sup>r</sup> Ph Lacroix.*



7/8

## ANNEXE AU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 2009

Dans sa séance du 20 mai 2009, Le Conseil d'Administration a décidé de répondre aux questions posées par écrit par M. Charles, actionnaire, dans son courrier du 14 Mai 2009, réponses qui seront lues en assemblée et annexées au procès verbal de la dite assemblée.

### Question n° 1 :

Quid de la promesse d'un dividende endéans les trois ans, après annulation des pertes reportées ?

Malgré le rétablissement récent de la situation financière, le poids de l'endettement par rapport aux fonds propres, il est apparu prématuré au Conseil d'administration de proposer à l'assemblée des actionnaires une distribution d'un dividende.

### Question n° 2 :

Quid du solde de dividende 2008 annoncé par Pharma Belgium en décembre 2008 ?

L'Assemblée Générale Ordinaire de PHARMA BELGIUM du 15 avril 2009 a approuvé une distribution de dividendes au titre des résultats de l'exercice 2008 à hauteur de 4.312.451,01 € (en ce compris un acompte versé le 19/12/2008 de 2.097.949,14 €). PCB va donc recevoir en 2009 un montant de 2.214.501,87 €.

### Question n°3 :

Quid d'un rachat de ses titres par le groupe (p.26 du rapport) ?

Les dispositions décrites en page 26 du rapport annuel décrivent les opérations que toutes les sociétés peuvent faire sur leur capital et ne sont pas spécifiques à PCB. Pour les raisons exprimées à la question n°1, PCB n'envisage pas de rachat d'actions.

### Question n°4 :

Quid des contrats de location des fonds de commerce de Sambria et Ostend Pharma ? Quels sont les engagements aux bilans ou hors bilan de PCB et/ou Pharma Belgium à ce sujet ?

Les contrats de location sont toujours en vigueur étant précisé que la société PHARMA BELGIUM a versé en 2008 le montant de redevance prévu aux contrats pour un montant total de 280 K€. Il n'y a pas d'engagement au bilan et hors bilan entre le Groupe PCB et le Groupe OCP, *concernant SAMBRIA et Ostend ci-dessus* —

### Question n°5 :

Quid des frais élevés d'assistance informatique facturés par OCP ? Quelle rentabilité ? Est-ce une opération « GAIN » bis ?

Selon le mandat de sous-traitance informatique, les frais informatiques des applications communes au Groupe sont répartis selon le principe de « cost sharing » à l'exception des frais spécifiques imputables à chaque entité.

La maintenance du projet IBIDIR (télétransmission des commandes clients) et l'automatisation des prises de commandes de transfert expliquent les coûts supplémentaires en 2008.

Les frais informatiques représentent 0,17 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le Président du Conseil d'administration  
Le 20 mai 2009

*u*

*McD*

*8/8*





## Bienvenue à l'Assemblée Générale de PCB

20 mai 2009



## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2009

- 1 - Présentation des comptes consolidés et rapport de PWC
- 2 - Présentation des comptes annuels de PCB SA et rapport de PWC
- 3 - Perspectives 2009

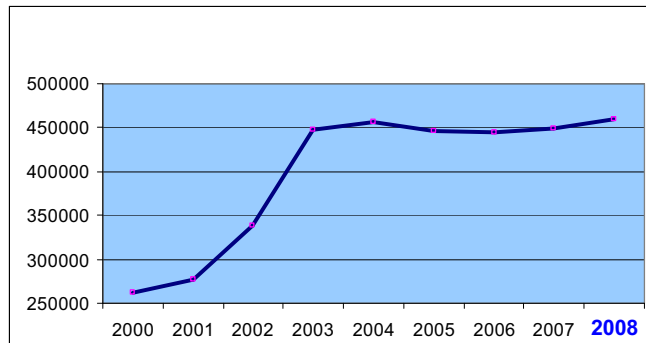


## 1. Résultats consolidés

Compte de résultats (en K€)	2008	2007	Évolution en %
CA	459 460	449 593	+ 2,2 %
Marge brute	26 268	25 837	
% du CA	5.72 %	5.75 %	
Résultat opérationnel	5 985	5 557	+ 7,7 %
Résultat financier	542	193	
Résultat avant impôts	6 527	5 750	+ 13,5 %
Impôts	- 2 508	- 2 144	
Résultat	4 019	3 606	+ 11,1 %

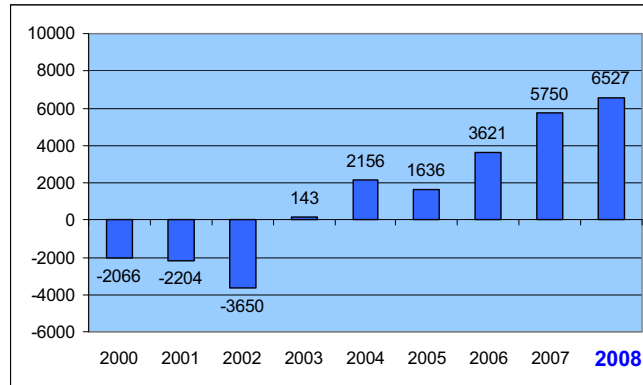


## Evolution du Chiffre d'affaires en K€





## Evolution du résultat avant impôts K€



## 1. Résultats consolidés

BILAN (en k€)	2008	2007
Actif non courant	2 961	3 491
Actif courant	85 136	75 960
Capitaux propres	8 841	4 822
Dettes non courantes	17 951	17 352
Dettes courantes	61 305	57 277
Total bilan	88 097	79 451
Trésorerie en provenance des opérations	2 459	12 262
Effectif (nombre de personnes)	280	290



## 2. Résultats de PCB SA

<b>Bilan PCB (en k€)</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Actifs immobilisés	<b>19 549.43</b>	19 449.53	19 495.00
Actifs circulants	<b>1 886.95</b>	563.66	564.44
Capitaux propres	<b>20 501.05</b>	11 766.29	12 134.06
Provisions et impôts différés	<b>0.00</b>	57.05	142.97
Dettes	<b>935.34</b>	8 199.85	7 782.41

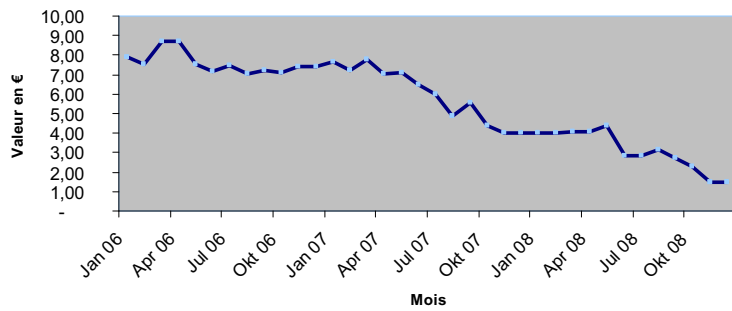


## 2. Résultats de PCB SA

<b>Compte de résultats PCB (en k€)</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Produits d'exploitation	<b>173.60</b>	172.04	171.03
Perte d'exploitation	<b>-95.25</b>	-69.19	-153.96
Bénéfice/Perte courante	<b>8 609.58</b>	-367.77	-367.48
Bénéfice/perte	<b>8 734.76</b>	<b>-367.77</b>	<b>-95.82</b>
Bénéfice/Perte à reporter	<b>241.15</b>	-8 480.92	-8 113.15



## Evolution de la valeur de l'action PCB sur 3 ans (en € - valeur fin de mois)



2006	2007	2008
------	------	------



## Perspectives 2009

Entre turbulences économiques  
et  
mesures gouvernementales

- Activité 2009 au premier trimestre en baisse de 1,02 % par rapport à 2008 avec un chiffre d'affaires de 117 M€.
- Poursuite offres pour les clients (Virtuose, Pharmactiv)
- Poursuite de la rationalisation des coûts
- Prévision d'un résultat sensiblement inférieur à 2008, année d'un niveau exceptionnel